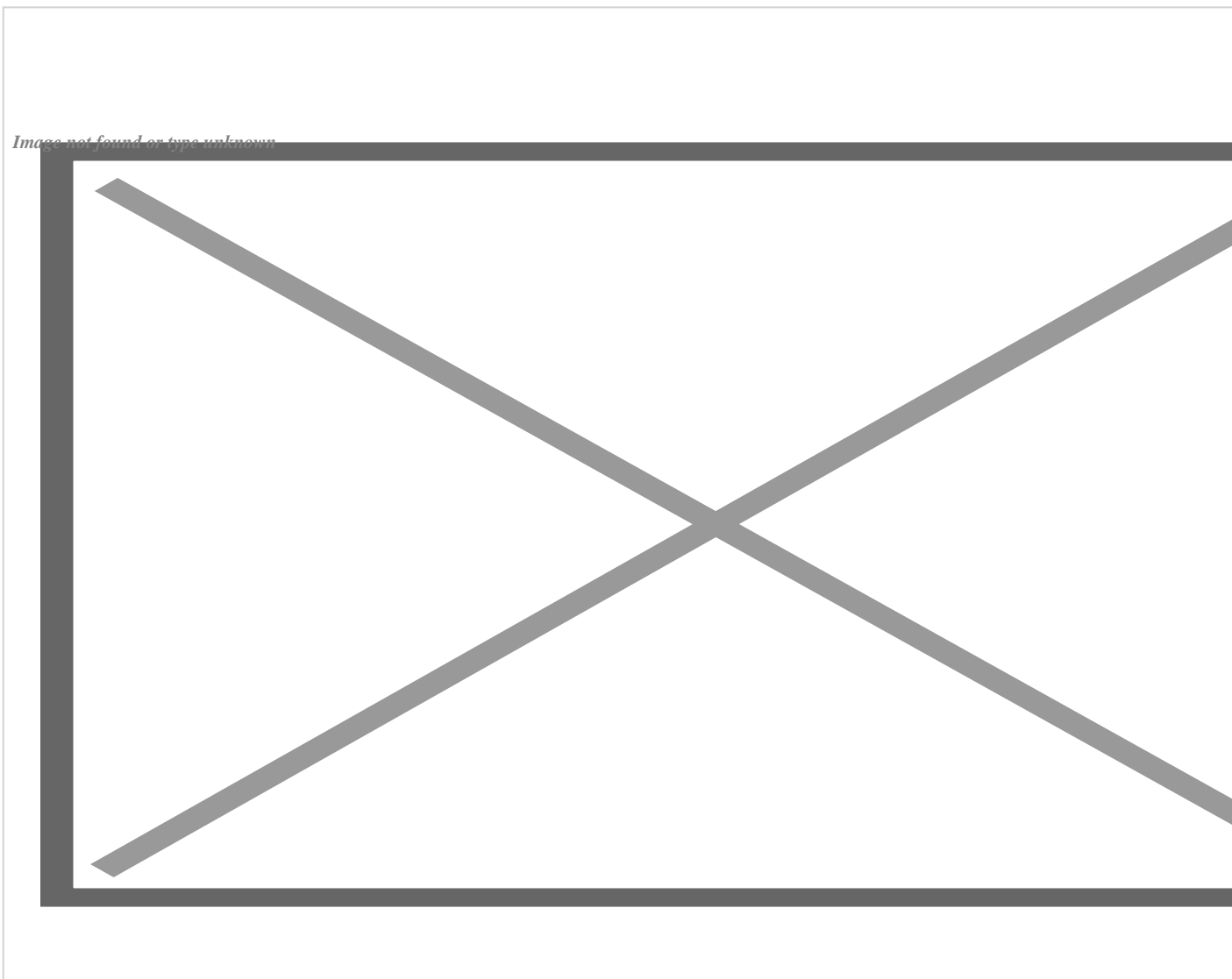


Équateur : La mise en accusation de Lasso passe à la Commission d'audit de l'Assemblée Nationale



La Havane, 1er avril, (RHC)- La demande de mise en accusation du président équatorien, Guillermo Lasso, a été envoyée ce vendredi à la Commission d'audit de l'Assemblée Nationale.

Cette commission parlementaire dispose d'un mois pour préparer un rapport dans lequel elle doit recommander ou non que le procès en destitution contre Lasso passe en séance plénière de l'Assemblée.

La veille, le Conseil d'Administration Législative (CAL) a tenu une réunion pour initier le traitement de la demande de procédure judiciaire contre Lasso après l'approbation de la Cour Constitutionnelle.

La résolution du Conseil d'Administration Législative a été adoptée par six voix pour et une voix contre, celle de Nathaly Arias, députée du parti au pouvoir.

Ce conseil a également décidé d'ordonner à la Commission d'audit de suspendre les autres processus et procès politiques en cours.

Selon les analystes, la procédure pourrait ouvrir trois scénarios possibles pour l'avenir du président Lasso.

Le premier consisterait à se défendre devant l'assemblée législative et à espérer un vote favorable. Sa destitution aurait besoin de 92 voix sur les 137 élus à l'Assemblée Nationale.

Le deuxième consisterait à être démis de ses fonctions et à laisser le vice-président Alfredo Borrero assumer le poste jusqu'à la fin du mandat actuel, c'est-à-dire jusqu'en 2025 et le troisième décréter la dissolution du Parlement.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/318412-equateur-la-mise-en-accusation-de-lasso-passe-a-la-commission-daudit-de-lassemblee-nationale>



Radio Habana Cuba